

# Glossaire

## Agroécologie

Ensemble des systèmes de production agricole valorisant la diversité biologique et les processus naturels (cycles de l'azote, du carbone, de l'eau, équilibres biologiques entre organismes ravageurs et auxiliaires des cultures, etc.). Ensemble des méthodes de production agricole respectueuses de l'environnement.

## Aire d'adhésion

Espace de cohérence et de solidarité écologique avec le cœur du parc constitué des territoires des communes de l'aire optimale d'adhésion ayant adhéré à la charte. Aussi complétée par l'aire maritime adjacente pour certains parcs nationaux.

## Aire optimale d'adhésion

Espace comprenant l'ensemble des communes ayant vocation à adhérer à la charte du parc national au sein duquel les activités humaines pouvant s'y exercer sont réglementées en cohérence avec les objectifs de gestion du parc décrits dans la charte.

## Aire protégée

Espace géographique clairement défini, reconnu, consacré et géré, par tout moyen efficace juridique ou autre, afin d'assurer à long terme la conservation de la nature, ainsi que les services écosystémiques et les valeurs culturelles qui lui sont associés.

## Anthropisé

État reflétant un processus par lequel les activités humaines ont modifié ou transformé l'environnement naturel.

### **Arrêté de protection de biotope**

Arrêté pris par un préfet pour protéger un habitat naturel, ou biotope, abritant une ou plusieurs espèces animales et/ou végétales sauvages et protégées. Il s'appuie sur des inventaires naturalistes (inventaires floristiques, faunistiques et écologiques, Znieff notamment) et sur des référentiels comme CORINE Biotopes (depuis qu'ils sont disponibles).

### **Arrêté de protection de géotope**

Arrêté pris par un préfet pour protéger un géotope, c'est-à-dire une forme de relief ayant une valeur scientifique, esthétique ou culturelle particulière. La mise en place de ces arrêtés s'appuie sur un inventaire national du patrimoine géologique (INPG) qui se décline dans chaque région.

### **Arrêté de protection d'habitat naturel**

Arrêté pris par un préfet pour protéger un habitat naturel, n'abritant pas obligatoirement d'espèces protégées.

### **Artificialisation**

Transformation d'un sol à caractère naturel, agricole ou forestier par des actions d'aménagement, pouvant entraîner son imperméabilisation totale ou partielle.

### **Biogéographie**

Science qui étudie la répartition de la flore, de la faune dans leurs milieux biologiques.

### **Charte de parc national**

Projet de territoire traduisant la solidarité écologique entre le cœur du parc, espace où s'applique une réglementation spécifique de protection, et l'aire d'adhésion, espace environnant le cœur, de mise en valeur et de développement durable. La charte comprend des objectifs de protection du patrimoine naturel, culturel et paysager, ainsi que les modalités d'application de la réglementation pour les espaces du cœur du parc national. Elle comprend aussi des orientations de protection, de mise en valeur et de développement durable, ainsi que les moyens de les mettre en œuvre pour les communes de l'aire d'adhésion.

### **Cœur de parc national**

Territoire d'un parc national, terrestre ou marin, soumis à une réglementation particulière stricte encadrant certaines activités, afin de s'assurer de leur compatibilité avec la préservation du patrimoine naturel, culturel et paysager.

### **Communes littorales**

Communes définies par l'article L. 321-2 du Code de l'environnement comme les communes de métropole et des départements d'outre-mer :

- riveraines des mers et océans, des étangs salés, des plans d'eau intérieurs d'une superficie supérieure à 1 000 hectares ;
- riveraines des estuaires et des deltas lorsqu'elles sont situées en aval de la limite de salure des eaux et participent aux équilibres économiques et écologiques littoraux. La liste de ces communes est fixée par décret en Conseil d'État, après consultation des conseils municipaux intéressés.

### **Communes montagnardes**

Ensemble des communes classées en zone de montagne sur la base des dispositions du règlement n° 1257/1999 du Conseil du 17 mai 1999 concernant le soutien au développement rural et la directive 76/401/CEE du Conseil du 6 avril 1976.

### **Communes rurales**

Commune peu dense ou très peu dense au sens de la grille communale de densité.

### **Continuité écologique**

Association de réservoirs de biodiversité et de corridors écologiques permettant la libre circulation des organismes vivants et leur accès aux zones de reproduction, de croissance, d'alimentation ou d'abri.

### **Directive-cadre sur l'eau (DCE)**

Directive européenne du 23 octobre 2000 visant à définir un cadre cohérent en matière de gestion et de protection des eaux par grand bassin hydrographique au plan européen avec une perspective de développement durable.

### **Directive « Habitats, Faune, Flore »**

Directive européenne du 21 mai 1992 destinée à la protection des milieux et des espèces « remarquables », servant de base juridique au réseau Natura 2000 en prévoyant notamment la désignation de zones spéciales de conservation et la protection d'espèces sur l'ensemble du territoire métropolitain.

### **Directive « Oiseaux »**

Directive européenne du 2 avril 1979 concernant la protection des oiseaux sauvages, servant de base juridique au réseau Natura 2000 en prévoyant notamment la désignation de zones de protection spéciale sur l'ensemble du territoire métropolitain.

### **Écorégion**

Zone géographique (aquatique ou terrestre) se distinguant par le caractère unique de son climat, de ses caractéristiques écologiques, de sa faune et de sa flore.

### **Écorégions prioritaires global 200**

Écorégions ou des complexes d'écorégions terrestres qui se caractérisent par une très grande richesse en espèces et/ou le taux d'endémisme, des taxons supérieurs uniques, des phénomènes écologiques ou évolutifs inhabituels ou une rareté mondiale des principaux types d'habitats.

### **Écosystème**

Unité écologique fonctionnelle regroupant un ensemble de populations animales et végétales en interaction constante au sein d'un ou plusieurs habitats naturels ou semi-naturels.

### **Espèce d'intérêt communautaire**

Espèce en danger, vulnérable, rare ou endémique pour laquelle des mesures de protection doivent être mises en place par les États membres de l'Union européenne. La désignation des sites Natura 2000 s'appuie sur leur présence.

### **Espèce endémique d'un territoire**

Une espèce est dite endémique d'une zone géographique lorsqu'elle n'existe que dans cette zone à l'état spontané.

### **Équivalent temps plein travaillé**

Mesure de l'emploi s'appuyant sur la présence réelle des personnes concernées sur le terrain. Cette unité mesure l'activité des agents sur une année.

### **Forêts**

Terres occupant une superficie de plus de 5 000 m<sup>2</sup> avec des arbres atteignant une hauteur supérieure à 5 mètres et un couvert forestier de plus de 10 %, ou avec des arbres capables de remplir ces critères.

#### **Forêts fermées**

Forêt où le couvert des arbres est supérieur ou égal à 40 %.

#### **Forêts ouvertes**

Forêt où le couvert des arbres est supérieur à 10 % et inférieur à 40 %.

#### **Forêts sectionnales**

Forêts du milieu rural dont les biens de l'exploitation reviennent aux habitants de la section de la commune.

#### **Formations herbacées**

Formation végétale caractérisée principalement par les pelouses alpines ou pastorales.

### **Fragmentation des milieux naturels**

Évaluée par la taille effective de maille, il s'agit de la taille qu'auraient les fragments d'espaces naturels s'ils avaient tous la même surface, au sein du territoire étudié. L'indicateur reflète à la fois la surface des espaces naturels dans le territoire et leur degré de découpage. La fragmentation des milieux naturels peut être défavorable à de nombreuses espèces, d'une part à cause de la faiblesse des surfaces accessibles, et d'autre part par l'isolement, le cloisonnement des différents espaces naturels.

### **Habitat d'intérêt communautaire**

Habitat naturel en danger ou ayant une aire de répartition réduite en Europe, listé en annexe de la directive « Habitats, faune, flore », et pour lequel doivent être désignées des zones spéciales de conservation dans le cadre du réseau Natura 2000.

### **Habitat naturel**

Ensemble homogène non dissociable constitué, d'une part, d'un biotope (climat local, nature et propriétés physico-chimiques du sol, nature géologique du sous-sol) et, d'autre part, d'une biocénose (communauté d'organismes vivants). Les habitats constituent les milieux de vie des espèces. Un habitat est généralement qualifié comme semi-naturel lorsqu'il concerne un espace plus ou moins façonné par les êtres humains qui réunit les conditions physiques et biologiques nécessaires à l'existence d'une espèce ou d'un groupe d'espèces.

### **Îlots de sénescence**

Îlots de quelques hectares situés au sein de forêts exploitées, permettant la libre évolution des arbres (phases ultimes de vieillissement).

### **Landes**

Milieu ouvert à dominante de végétation ligneuse basse, telle que les buissons, fourrés, sous-arbrisseaux, maquis et garrigues.

### Milieux semi-naturels

Milieux qui réunissent les conditions physiques et biologiques nécessaires à l'existence d'une espèce ou d'un groupe d'espèces animales ou végétales.

### Natura 2000

Réseau écologique européen des sites naturels désignés en application des directives « Habitats, Faune, Flore » et « Oiseaux » et visant à la conservation des habitats et des espèces d'intérêt communautaire.

### Paysage

Le paysage désigne une partie de territoire telle que perçue par les populations, dont le caractère résulte de l'action de facteurs naturels et/ou humains et de leurs interrelations.

### Périmètre d'étude de la charte

Territoire d'ensemble d'un parc national comprenant le cœur et l'aire optimale d'adhésion.

### Peuplement forestier

Ensemble de la végétation ligneuse poussant dans les forêts fermées et ouvertes, à l'exception de la végétation herbacée.

### Points chauds de biodiversité

Terme générique désignant une zone possédant une grande richesse de biodiversité particulièrement menacée par l'activité humaine.

### Protections fortes

Espaces naturels dans lesquels les pressions engendrées par les activités humaines susceptibles de compromettre la conservation des enjeux écologiques de ces espaces sont supprimées ou significativement limitées de manière pérenne, grâce à la mise en œuvre d'une protection foncière ou d'une réglementation adaptée, associée à un contrôle effectif des activités concernées.

### Réseau loup-lynx

Réseau animé par l'OFB, dont le rôle est d'assurer le suivi de la démographie et l'évolution des aires de répartition des espèces de loup gris (*Canis lupus*) et de lynx boréal (*Lynx lynx*) sur le territoire.

### Réseau ours

Réseau animé par l'OFB, dont le rôle est d'assurer le suivi de la démographie de l'ours brun (*Ursus arctos*) et l'évolution de son aire de répartition sur le territoire.

### Réserve biologique

Réserve du domaine forestier de l'État gérée par l'Office national des forêts.

### Réserve nationale de chasse et de faune sauvage

Aire protégée instituée en France pour protéger des espèces et contribuer au développement durable de la chasse, liée à la notion de réserve de chasse.

### Réserve naturelle

Espace protégeant un patrimoine naturel remarquable (faune, flore, milieu naturel) de toute intervention artificielle susceptible de le dégrader. On distingue les réserves naturelles nationales, les réserves naturelles de la collectivité territoriale de Corse et les réserves naturelles régionales. La gestion de ces espaces est cadrée par un plan de gestion que mettent en œuvre une ou plusieurs structures gestionnaires (association, établissement public, collectivité).

### Sites du conservatoire d'espace naturel

Maîtrise foncière par les Conservatoires d'espace naturel (CEN) d'espaces naturels participant à la gestion et à la protection de la biodiversité. Il existe aussi des sites du CEN qui sont en convention de gestion.

### Sites du conservatoire du littoral

Achat de portions de rivages marins ou lacustres par le Conservatoire du littoral pour les protéger contre les dégradations dues, par exemple, à la spéculation foncière.



### **Solidarité écologique**

Interdépendance des êtres vivants entre eux et avec les milieux dans lesquels ils vivent, qu'ils soient naturels ou aménagés, de deux espaces attenants. Ce concept a été introduit dans la réforme de la loi sur les parcs nationaux français de 2006.

### **Système d'information sur la nature et le paysage**

Dispositif partenarial (ministère chargé de l'Environnement, services de l'État, associations, collectivités territoriales, établissements publics, opérateurs, etc.) visant à favoriser une synergie entre ses adhérents pour la production, la gestion, le traitement, la valorisation et la diffusion des données géolocalisées relatives à la biodiversité, à la géodiversité, aux espaces protégés et aux paysages.

### **Stratégie nationale pour les aires protégées**

Adoptée le 12 janvier 2021, la stratégie nationale pour les aires protégées (SNAP) 2020-2030 vise, dans les domaines terrestre et marin, à renforcer le réseau actuel d'aires protégées et à en créer de nouvelles pour couvrir 30 % du territoire français en espaces protégés, dont un tiers en protection forte, d'ici à 2022.

### **Taux de boisement**

Proportion de la surface émergée totale couverte par des zones forestières.

### **Territoire de parc national**

Territoire composé du cœur et de l'aire d'adhésion d'un parc national.